

CHAMPDENIERS

Le projet de trois pôles structurants jeunesse valide

Le conseil communautaire Val de Gâtine, réuni mardi, était consacré, en première partie, à la présentation et à l'adoption du projet de trois pôles structurants jeunesse.

Après une introduction de Danièle Taverneau, deuxième vice-présidente en charge de l'enfance et la jeunesse, la parole est donnée à Christian Dubray, directeur du centre socioculturel Val-d'Egray, pour une présentation du projet de ces pôles structurants. « En 2014-2015, un diagnostic jeunesse a été réalisé par les quatre CSC de Gâtine, le Foyer de jeunes travailleurs et la Maison de l'emploi de Parthenay, autour de cinq enjeux : développer et structurer le travail partenarial des acteurs jeunesse dans le Pays de Gâtine, développer l'information jeunesse, accompagner les projets jeunesse, accompagner les jeunes pour l'habitat, l'emploi, la scolarité, les activités socioculturelles, favoriser la mobilité des jeunes. En été 2015, nous avons déposé un projet jeunesse Programme d'investissement d'avenir (PIA) auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) qui a été retenu en octobre 2015. L'association Bocage Gâtine Jeunesse voyait ensuite le jour en février 2016. Le rapport relatif à la structuration territoriale



Christian Dubray, directeur du CSC.

du projet. Les Jeunes s'en mêlent, rédigé après de nombreux travaux de concertation et de réflexion menés au cours du premier trimestre 2017, a permis de lancer une démarche coopérative pilotée par l'association BocGale, pour mettre les partenaires à contribution dans la définition du cadre de mise en œuvre du projet et de ses actions. Ce Programme d'investissement d'avenir, soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), a permis d'apporter un nouveau souffle aux projets jeunesse des

différentes structures et collectivités partenaires, au travers de plusieurs axes stratégiques dans lesquels la Communauté de communes Val de Gâtine s'est inscrite, à savoir : mailler le territoire, déployer des référents jeunesse pour conforter ou développer une offre structurée à l'échelle des territoires du Bocage et de la Gâtine. A ce titre, la Communauté de communes apporte un soutien financier sur un poste de référent jeunesse recruté à plein temps par le centre socioculturel Val-d'Egray, chargé d'animer les lieux d'accueil destinés aux jeunes du territoire. Le centre socioculturel Val-d'Egray intervient auprès de la jeunesse depuis plusieurs années en accueillant les jeunes et en les accompagnant dans divers projets. Dans le prolongement de cet axe, il est envisagé de créer trois espaces d'accueil à destination des jeunes de 11 à 30 ans dénommés Pôles structurants jeunesse (PSJ) dans les communes de Coulonges-sur-l'Autize, Champdeniers et Saint-Pardoux-Soutiers pour lesquels la Communauté de communes Val-de-Gâtine dispose d'une enveloppe d'aide de l'ANRU, dans le cadre du PIA de 75 000 € (25 000 € par site), pour 150 000 € de dépenses éligibles à 50 % de subvention. Ces lieux d'accueil ont vocation à permettre aux jeunes d'échanger, de trouver des

informations en un lieu unique, bien identifié, et d'être accompagnés par le référent jeunesse dans la réalisation de leur projet sur trois sites pressentis permettant de mailler le territoire. »

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de valider les trois projets suivants.

A Coulonges-sur-l'Autize : le projet s'intégrera à la future résidence Habitat jeunes de Coulonges, dont la maîtrise d'ouvrage est portée par Deux-Sèvres Habitat, évitant ainsi de créer plusieurs espaces jeunes dans la même commune pour une estimation totale de 50 000 €, dont 50 % à la charge de la CCVG.

A Champdeniers : le projet concerne l'installation de containers maritimes aménagés et restaurés pour un total de 195 000 €, dont 25 000 € à la charge de la CCVG.

A Saint-Pardoux-Soutiers : la commune propose un bien immobilier communal à rénover, mis à disposition de la Communauté de communes pour un total de 50 000 €, dont 50 % à la charge de la CCVG. Jean-Pierre Rimbeau, le président de la CCVG, se félicite de l'aboutissement de ce projet « en faveur de la jeunesse qui était jusqu'ici un peu le maillon faible entre la petite enfance et les seniors. »